

Commission permanente du 4 juillet 2024

Réunis ce jeudi 4 juillet en commission permanente au [Manoir de la Possonnière](#), à Couture-sur-Loir, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions sur des sujets relatifs au plan « Le 41 en bonne santé », aux solidarités, à l'environnement, transition écologique et aménagement du territoire, au tourisme ainsi qu'aux politiques culturelle et sportive.

Plan Le 41 en bonne santé

Un montant total de 41 928,25 € est attribué au titre de l'[aide à la primo-installation des professionnels de santé](#) à une gynécologue-obstétricienne et deux chirurgiens-dentistes installés respectivement à La Chaussée-Saint-Victor et Cellettes.

Un montant total de 10 500 € est attribué au titre des [allocations départementales de stage](#) à sept internes en médecine générale en stage à Soings-en-Sologne, Mur-de-Sologne, Blois, Saint-Aignan, Saint-Georges-sur-Cher et Cour-Cheverny.

Solidarités

Douze subventions, d'un montant total de 30 327 €, sont accordées au titre de l'[aide aux travaux de rénovation énergétique](#) à des propriétaires occupants très modestes.

Vingt-quatre subventions, d'un montant total de 55 155 €, sont accordées au titre de l'[aide à l'adaptation de logements de personnes âgées ou en situation de handicap](#) à des propriétaires occupants ou locataires du parc privé.

Suite à l'avis favorable émis, le 21 mai 2024, par la [conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie](#), 29 subventions, d'un montant total de 241 247 € (dont 23 000 € de contribution de la [CARSAT](#) et 1 500 € de la [Mutualité sociale agricole Berry-Touraine](#)) sont attribuées pour des actions à domicile, et 51 subventions, d'un montant total de 574 766 € (dont 371 777 € de contribution de l'[ARS Centre-Val de Loire](#)) sont attribuées pour des actions en EHPAD.

Environnement, transition écologique et aménagement du territoire

Vingt subventions, d'un montant total de 448 240 €, ont été attribuées au titre de la [dotation départementale de solidarité rurale](#) à vingt communes dont 50 000 € à Rhodon, Selommes et Lassay-sur-Croisnes pour des travaux de sécurisation de voies de circulation, de restructuration de bâtiments et d'aménagement d'espaces publics, 35 000 € à Coulommiers-la-Tour pour des travaux de voirie et de sécurisation aux abords de l'école, 30 000 € à Fréteval, Saint-Romain-du-Cher et Chitenay pour des travaux d'aménagement, de voirie et de rénovation, ou encore 24 000 € à Selles-Saint-Denis et Mur-de-Sologne pour des travaux de voirie et la réalisation d'un cabinet médical.

Une aide financière totale de 86 975 € est accordée au titre du programme [Arbres et Haies 41](#) à 56 projets. Proposés par des particuliers, des entreprises, des associations et des exploitants agricoles, ils permettront de planter 9,5 kilomètres de haies, 522 arbres isolés et 5 240 m² de bosquets. Cette aide est assortie de l'attribution d'une subvention forfaitaire de 1 000 € chacune à la [maison botanique de Boursay](#) et la [fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher](#) pour le soutien technique qu'elles ont apporté au département dans l'étude des dossiers.

La somme de 29 067 € est accordée à la commune de Vineuil pour le réaménagement cyclable du bourg au titre de la [dotation de mobilités alternatives](#).

Tourisme

Dans le cadre de sa politique de développement des voies cyclables, notamment pour conforter l'offre de tourisme à vélo, le conseil départemental assurera la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement d'une liaison cyclable de 3,5 kilomètres reliant la Sarthe et le Loir-et-Cher entre la voie verte de Montval-sur-Loir/Bessé-sur-Braye et la Maison natale de Ronsard à Couture-

sur-Loir. L'estimation des travaux et études opérationnelles est évaluée à 755 000 € et une subvention sera sollicitée auprès de la région Centre-Val de Loire dans le cadre de la convention région-département 2022-2024.

Une subvention de 18 660 € est accordée à l'[union des métiers et des industries de l'hôtellerie \(UMIH\) de Loir-et-Cher](#) afin d'acquérir, dans le cadre d'une démarche partenariale avec l'[agence de développement touristique \(ADT\)](#), 3 mobil-homes reconditionnés, destinés à accueillir à titre expérimental des personnels saisonniers des opérateurs touristiques de Loir-et-Cher.

Politique culturelle

Dans le cadre de la rénovation du cloître de l'hôtel du département, l'une des salles de réunion en son sein serait baptisée du nom de Pierre de Ronsard, figure illustre du département.

Cinq subventions, d'un montant total de 64 109 €, sont attribuées, au titre de l'entretien du patrimoine architectural, à des communes, dont 36 365 € à Blois pour la restauration de l'église Saint-Nicolas et 17 033 € à Lavardin pour la réhabilitation de la passerelle du château.

Une subvention de 10 000 € est accordée, au titre du soutien aux lieux culturels, à l'association [L'échalier](#), de Couëtron-au-Perche, pour la modernisation du parc technique de lumières de la salle de spectacle [La Grange de Saint-Agil](#).

Cinq subventions, d'un montant total de 268 595 €, sont attribuées au titre du [schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques \(SDEPA\)](#), dont 260 000 € à la commune de Saint-Georges-sur-Cher pour la construction d'une école de musique.

Deux subventions, d'un montant total de 21 000 €, sont attribuées au titre de l'[éducation artistique et culturelle](#) dont 20 000 € à la Compagnie [S.T.E.L.L.A.](#), de Fougères-sur-Bièvres, pour la mise en œuvre, en 2024-2025 à Beauce-la-Romaine, de « Résidence en territoire », nouveau dispositif départemental qui permet de déployer, sous forme de différents temps de rencontre avec les habitants, une présence artistique sur une durée longue dans une commune rurale.

Cinq subventions, d'un montant total de 8 100 €, sont attribuées au titre de la valorisation du patrimoine, dont 3 000 € à la [Communauté d'agglomération Territoires Vendômois](#) pour la mise en œuvre de l'[année Ronsard 2024](#) avec gratuité de l'accès au manoir de la Possonnière, maison natale de Pierre de Ronsard, du 11 au 25 septembre 2024.

Une subvention de 30 000 € est attribuée à la commune du Controis-en-Sologne pour le réaménagement mobilier de la médiathèque « tête de réseau » de Contres.

Politique sportive

Vingt-deux subventions, d'un montant total de 96 300 € sont attribuées au titre du soutien aux comités sportifs départementaux dont 28 000 € au [District de Loir-et-Cher de football](#) et 8 500 € au [comité départemental de basket-ball](#).

Deux subventions, d'un montant total de 102 505 €, sont attribuées au titre de l'investissement dont 100 000 € à Saint-Georges-sur-Cher pour la construction d'un dojo.

Un acompte forfaitaire de 286 600 € est accordé à 21 clubs au titre de l'aide au sport de haut niveau amateur dont 54 000 € au [SO Romorantin football](#) et au [Blois Football 41](#), 29 000 € au [Rugby club de Blois](#), 27 000 € à l'[association ADA Blois basket](#), 18 000 € au [Vineuil sports football](#) et à l'[US Vendôme rugby](#) ou encore 17 300 € à l'[AJ Blois-Onzain athlétisme](#).

Un acompte forfaitaire, d'un montant de 150 000 € est accordée à la [société anonyme sportive professionnelle \(SASP\) ADA Blois basket](#) au titre des missions d'intérêt général qu'elle entend mettre en œuvre au cours de la saison sportive 2024/2025.

Une subvention d'investissement de 100 000 € est attribuée à la SASP ADA Blois basket pour contribuer à la réalisation de son centre de performance, structure unique dans le monde du basket en France, qui offrira aux jeunes la possibilité de développer un double projet sportif et scolaire. Celui-ci, dont le coût global des travaux est estimé à 5,6 M€, intégrera un centre médical (médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, sage-femme, diététicien) dont l'activité concernera pour partie les sportifs du centre de performance, mais sera également majoritairement ouvert à des activités libérales en population générale.

